

UN CONTEXTE AGRICOLE ITALIEN MARQUÉ PAR LES ENJEUX SANITAIRES ET COMMERCIAUX

Après les épisodes climatiques extrêmes de 2023 (inondations en Émilie-Romagne) et de 2024 (sécheresse dans le sud de l'Italie), l'année 2025 a retrouvé des conditions de production agricole globalement normales en Italie.

Deux sujets ont toutefois particulièrement marqué les préoccupations du secteur agricole et agroalimentaire. D'une part, le contexte sanitaire lié à la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) a conduit les autorités italiennes à renforcer temporairement les conditions d'introduction de bovins français, affectant les échanges de jeunes bovins (broutards) entre la France et l'Italie, premier marché d'exportation de la filière. D'autre part, les nouveaux droits de douane américains instaurés à l'été 2025 ont pesé sur les exportations italiennes, en particulier celles du vin, fortement dépendantes du marché américain.

Enfin, les débats autour de l'accord UE-MERCOSUR ont mis en évidence les tensions entre opportunités d'exportation et protection des filières sensibles, renforçant la position italienne en faveur d'une PAC plus protectrice et d'une politique commerciale européenne davantage attentive aux productions agricoles stratégiques.

CHIFFRES CLÉS 2025



Importations de produits agricoles et agroalimentaires :

- En provenance du monde : **72 milliards d'€**
- En provenance de France : **8,2 milliards d'€**



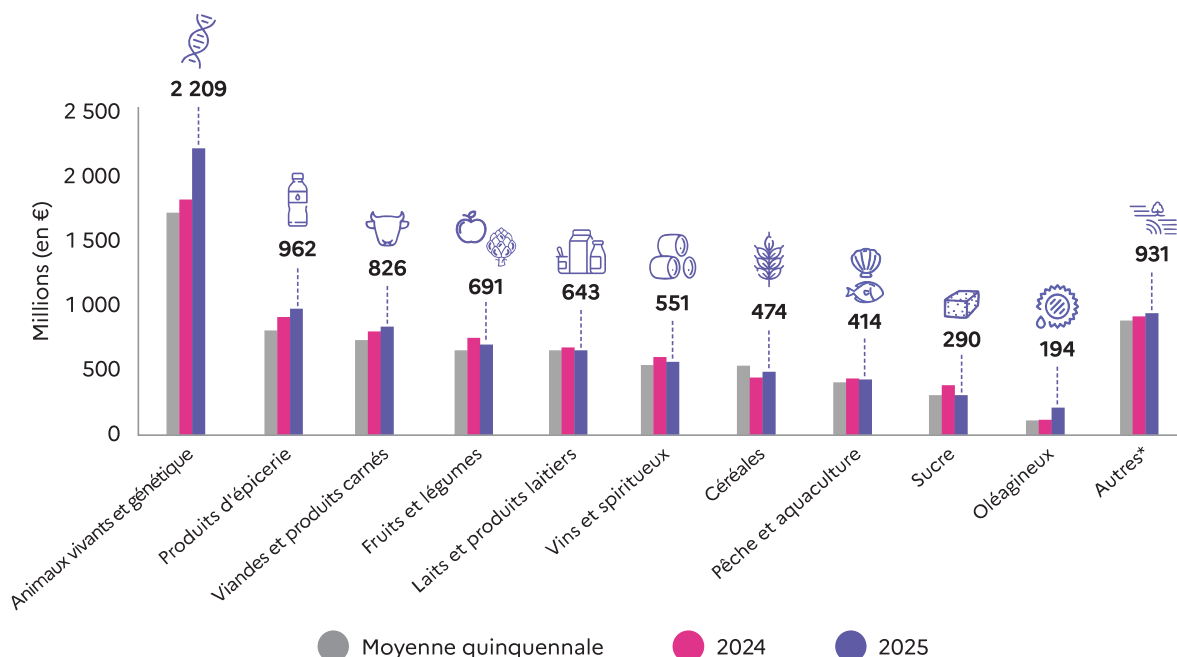
Balance commerciale agricole et agroalimentaire :

- Avec le monde : **+ 251 millions d'€**
- Avec la France : **- 274 millions d'€**

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE FRANCE

Évolution des importations par filière en provenance de France

Les importations italiennes en provenance de France sont en augmentation de 6,4 % entre 2024 et 2025 et atteignent pour la 1^{re} fois 8,2 Md€. Le poste des animaux vivants et génétique (1^{er} poste avec 27 % des importations totales) connaît notamment une hausse de 22,6 % sur la période. À noter également une multiplication par deux des importations d'oléagineux sur la période.



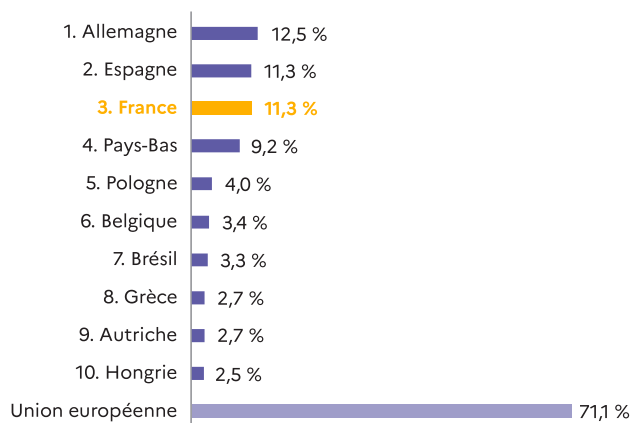
*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : alimentation animale (3,8 % des importations totales ; 308 millions €), préparations alimentaires (1,5 % ; 118 millions €), semences (1,2 % ; 96 millions €).

Source : Istituto nazionale di statistica (Italie), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU MONDE

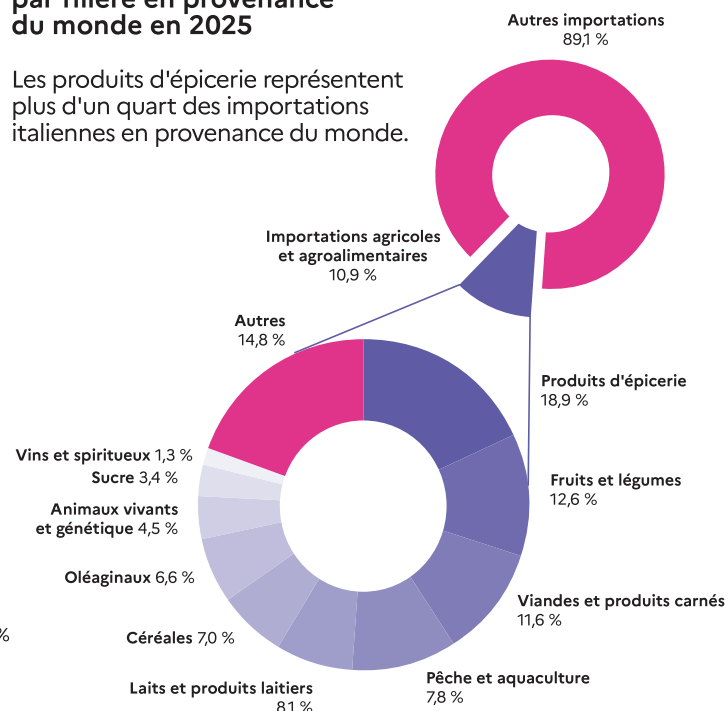
Parts de marché des principaux fournisseurs en 2025

Les produits importés par l'Italie proviennent à plus de 70 % de l'Union européenne. Les 3 premiers fournisseurs du pays ont des parts de marché relativement similaires : l'Allemagne 12,5 %, l'Espagne 11,3 % et la France 11,3 %, mais avec des importations en valeur légèrement plus faibles.



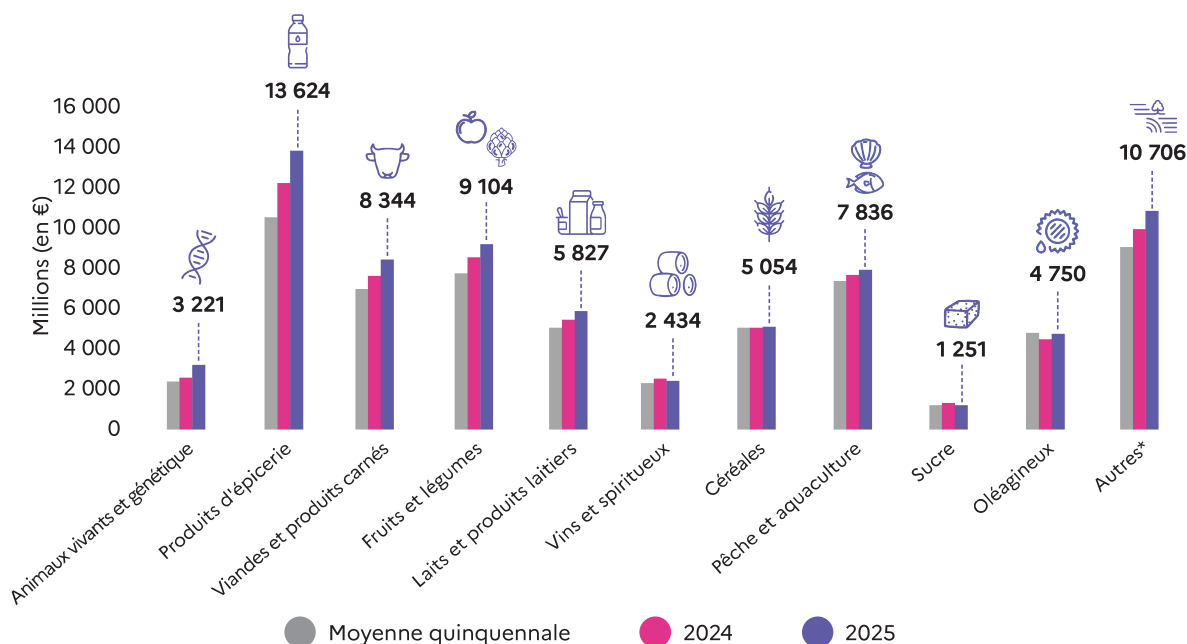
Répartition des importations par filière en provenance du monde en 2025

Les produits d'épicerie représentent plus d'un quart des importations italiennes en provenance du monde.



Évolution des importations par filière en provenance du monde

Les importations italiennes en provenance du monde connaissent une augmentation de 7,8 % entre 2024 et 2025. L'ensemble des filières connaissent une hausse de leurs importations à l'exception des vins et spiritueux (- 4,5 %) et du sucre (- 9,2 %). Les produits d'épicerie, 1^{er} poste d'importation, connaît notamment une augmentation de 12,9 % sur la période.



*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : tabacs (4,5 % des importations totales ; 3,2 milliards €), alimentation animale (2,2 % ; 1,6 milliard €), préparations alimentaires (1,6 % ; 1,2 milliard €).

Source : Istituto nazionale di statistica (Italie), d'après Trade Data Monitor

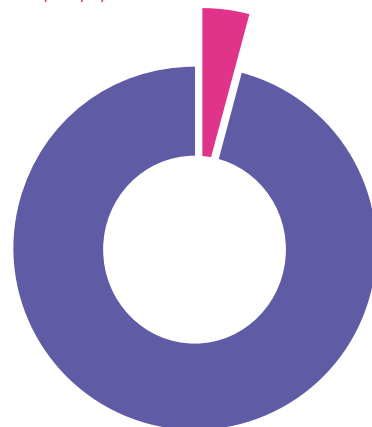
IMPORTATIONS ITALIENNES D'ANIMAUX VIVANTS ET GÉNÉTIQUE

UN MARCHÉ FRAGILISÉ TEMPORAIREMENT PAR LE CONTEXTE SANITAIRE

En 2025, les exportations de jeunes bovins français (broutards) vers l'Italie (1er débouché à l'export de la filière avec près de 800 000 têtes et près de 2 Md€ par an) ont été temporairement fragilisées par le contexte sanitaire lié à la dermatose nodulaire contagieuse (DNC).

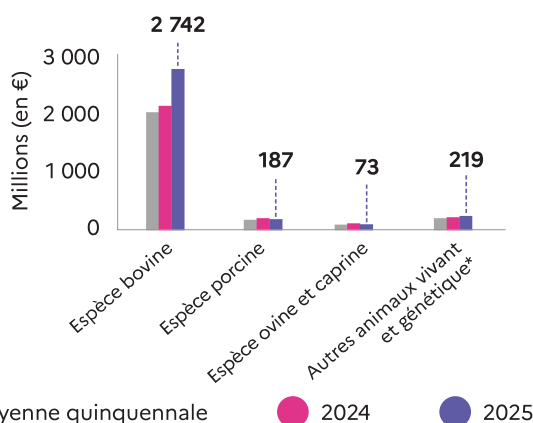
Alors que l'Italie avait maîtrisé, dès l'automne 2025, les foyers apparus en Sardaigne et dans une partie de la province de Mantoue grâce aux mesures d'abattage et de vaccination, la maladie s'est ensuite développée dans plusieurs régions françaises, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes puis dans le sud et le sud-ouest du territoire. Cette situation a conduit les autorités italiennes à renforcer les conditions sanitaires applicables aux introductions d'animaux français.

Dans ce contexte, la France et l'Italie ont engagé un travail étroit de coordination entre autorités vétérinaires afin de permettre une reprise progressive et sécurisée des échanges. En mai 2026, les flux commerciaux étaient quasiment revenus à la normale, en particulier pour les animaux issus des zones vaccinales les plus stabilisées.



Évolution des importations italiennes d'animaux vivants et génétique en provenance du monde

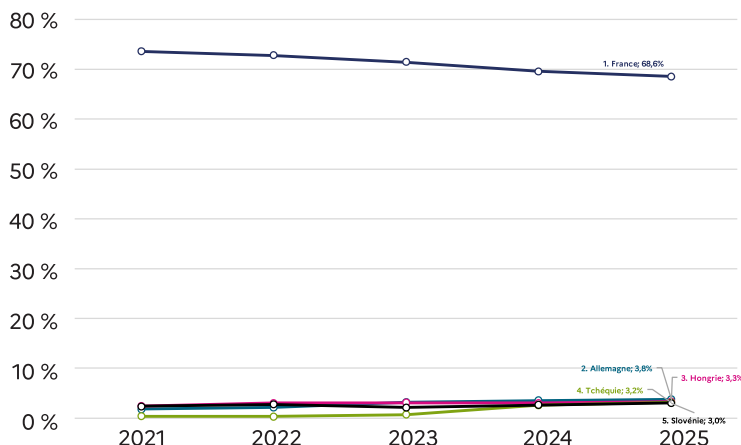
Les importations italiennes d'animaux vivants et génétique, en augmentation de 24,4 % sur un an, sont composées en très grande majorité (85 %) de bovins.



*Autres animaux vivants et génétique (2025) comprend notamment : espèce équine (1,9 %), volailles (1,9 %), sperme de taureaux (0,9 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs des animaux vivants et génétique des cinq dernières années

Bien que connaissant une perte de part de marché (- 1 point), la France demeure en 2025 le 1^{er} fournisseur d'animaux vivants et génétique de l'Italie avec 68,6 % de part, loin devant ses concurrents européens dont les parts de marché avoisinent les 3 %. Il faut en outre noter que les importations en valeur depuis la France sont cependant en augmentation de 22,6 %.

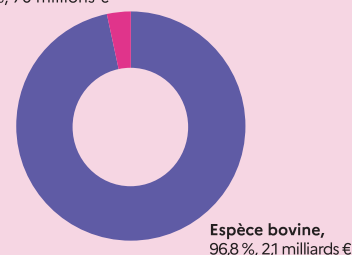


Source : Istituto nazionale di statistica (Italie), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Les importations d'animaux vivants et génétique en provenance de France, en augmentation de 22,6 % sur un an malgré une part de marché en baisse, sont en quasi-totalité composées de bovins.

Autres animaux vivants et génétique*,
3,2 %, 70 millions €



*Autres animaux vivants et génétique comprend notamment : espèce ovine et caprine (0,8 %), volailles (0,7 %), espèce équine (0,6 %).

IMPORTATIONS ITALIENNES DE PRODUITS D'ÉPICERIE

ENVOLÉE DU COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES

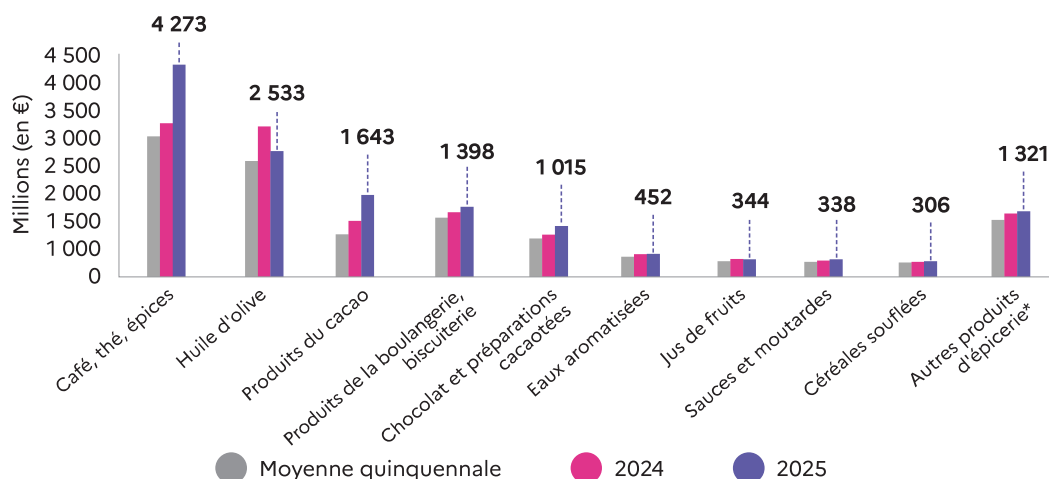
Les importations italiennes de produits d'épicerie ont fortement progressé en 2025 (+ 12,9 %), atteignant plus de 13,6 Md€ contre 12,1 Md€ en 2024. Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des cours mondiaux du cacao et du café, dont le Brésil a largement bénéficié en renforçant sa part de marché à 9,8 %, ce qui est fait le 3^e fournisseur de l'Italie.

Produits d'épicerie ;
18,9 %, 14 milliards €



Évolution des importations de produits d'épicerie en provenance du monde

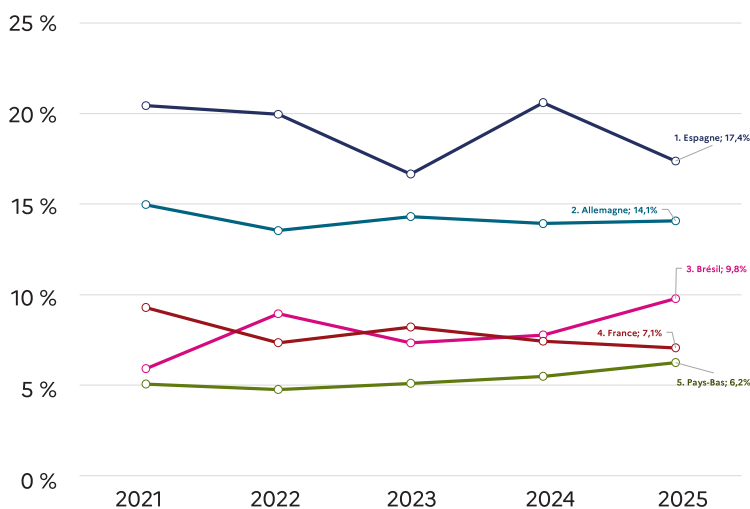
Les importations italiennes de produits d'épicerie en provenance du monde, composées à près de la moitié de café, thé et épices (31,4 %) et d'huile d'olive (18,6 %), sont en agmentation de 12,9 % entre 2024 et 2025. Tandis que les 1^{er} et 3^e postes connaissent une hausse importante de leurs importations (respectivement + 38 % et + 46,5 %) en raison de la hausse des prix du café et du cacao, le 2^e connaît une baisse de 16,4 % sur la période.



*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : sucrerie (1,9 %), confiture (1,3 %), essences de café, thé (1,1 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de produits d'épicerie des cinq dernières années

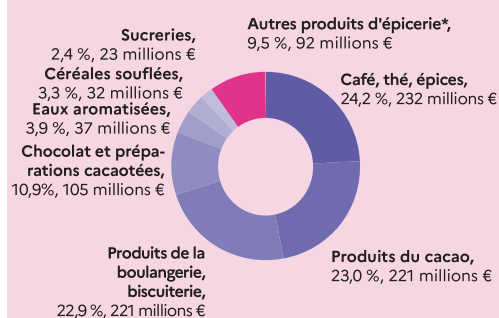
Malgré une baisse de ses parts de marché (- 3,2 points), l'Espagne demeure en 2025 le 1^{er} fournisseur de l'Italie devant l'Allemagne. Le Brésil connaît de son côté une hausse de 2 points de sa part de marché, se détachant de la France, dont la part diminue.



Source : Istituto nazionale di statistica (Italie), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Les produits d'épicerie français importés sont représentés à près de trois quarts par trois produits : café, thé et épices (24,2 %), produits du cacao (23 %) et produits de la boulangerie et biscuiterie (22,9 %).



*Autres produits d'épicerie comprend notamment : glaces (1,7 %), sauces et moutardes (1,7 %), jus de fruits (1,4 %).